



**GJ9 du 24 Mai Club/Ponam**

*(Horaires du premier cavalier en piste) Infos en page 2*

JOUR	N° ÉPREUVE	ÉPREUVE	BARÈME	PARTANTS	HORAIRES	PARTENAIRE
DIMANCHE	18	PONEY A2	A à Temps Différé	2	09:00:00	MILA PHOTOS
DIMANCHE	6	PONEY 4	A à Temps Différé	8	À la suite	BOXES SERVICES
DIMANCHE	5	PONEY 3	A à Temps Différé	18	A la suite	GAMBAIS JUMP
	RECONNAISSANCE				Vers 10h30	
DIMANCHE	4	PONEY 2	A à Temps Différé	31	Vers 10h45	LA BOITE A SELLE
DIMANCHE	2	PONEY 1	A à Temps Différé	13	A la suite	DP NUTRITION
DIMANCHE	19	TEST PONEY C ONC	A à Temps Différé	1	À la suite	CHEVAL ENERGY
DIMANCHE	17	TEST PONEY D ONC	A à Temps Différé	1	À la suite	MILA PHOTOS
DIMANCHE	11	PONEY E1	A à Temps Différé	2	À la suite	BOXES SERVICES
	RECONNAISSANCE				Vers 13h00	
DIMANCHE	7	PONEY ELITE	A à Temps Différé	15	Vers 13h15	EQUIRODI
DIMANCHE	21	AS PONEY 2C	A à Temps Différé	1	A la suite	LA BOITE A SELLE
DIMANCHE	8	AS PONEY 2D	A à Temps Différé	4	A la suite	GAMBAIS JUMP
DIMANCHE	9	AS PONEY 1	A à Temps Différé	1	A la suite	DP NUTRITION
	RECONNAISSANCE				Vers 14h45	
DIMANCHE	14	CLUB 4	A à Temps Différé	1	Vers 15h00	BOXES SERVICES
DIMANCHE	13	CLUB 3	A à Temps Différé	12	À la suite	GAMBAIS JUMP
DIMANCHE	12	CLUB 2	A à Temps Différé	21	À la suite	MILA PHOTOS
	RECONNAISSANCE				Vers 16h45	
DIMANCHE	1	CLUB 1	A à Temps Différé	17	Vers 17h00	LA BOITE A SELLE
DIMANCHE	3	CLUB ELITE	A à Temps Différé	10	A la suite	DP NUTRITION
DIMANCHE	20	PREPARATOIRE 0.80m	A ss Chrono	4	A la suite	CHEVAL ENERGY
DIMANCHE	16	PREPARATOIRE 1m00	A ss Chrono	6	A la suite	MILA PHOTOS

# Infos :

*Il est formellement interdit d'attacher les chevaux aux camions sur le parking stabilisé à proximité des carrières ainsi que sur les barrières !*

*La traversée du village est interdite au poids lourds, sortie impérative à droite après le portail*

*Merci de respecter une vitesse maximale de 20 km/h dans l'enceinte de l'établissement*

*Parking poids lourd à gauche après le marcheur et parking vans, voiture, petit camion à droite après le barn's*  
*Les voitures situées sur le parking camions seront systématiquement déplacées au télescopique*

*Merci de respecter ces règles afin de profiter au mieux de votre journée.*

## **ASSURANCE-RESPONSABILITE DES CAVALIERS, DES CHEVAUX ET DE L'ORGANISATION:**

Les cavaliers participant au concours sont informés par les organisateurs que le service de gardiennage de la manifestation ne concerne ni les chevaux, ni les véhicules, ni le matériel appartenant ou confié à ceux-ci. De ce fait, et pendant toute la durée du concours, leur personnel ainsi que leurs chevaux, matériels et véhicules ci-après dénommés "biens" restent sous leur propre garde. Ils sont donc entièrement responsables de tous les dommages, quelles qu'en soient l'origine et la nature, pouvant survenir à leurs biens ainsi que de tous dommages pouvant être causés aux tiers du fait de leurs biens. Les risques d'incendie, les pertes et les dommages restent entièrement à la charge du participant. Les opérations d'embarquement ou de débarquement ou toutes autres opérations similaires sont faites pour le compte, aux frais, risques et périls du participant. Il en va de même pour les dommages, quelles qu'en soient l'origine et la nature, subis ou causés par le personnel et auxiliaires et, d'une façon générale, par toute personne leur offrant un concours à quelque titre que ce soit. En conséquence, tous les participants doivent prévoir la surveillance de leurs biens pendant toute la durée de leur présence sur le concours et veiller à ce que leurs assurances personnelles, notamment Responsabilité Civile, Automobile, Individuelle Accident, Maladie, Tous Risques, Mortalité, etc. ... soient en cours de validité et couvrent bien les différents risques auxquels ils se trouvent exposés du fait de leur participation. Il est bien entendu que les écuries nési, ses commissaires, personnel salarié ou non, intervenant à quelque titre que ce soit, ne pourront en aucun cas être tenus responsables des dommages pouvant survenir aux participants, à leur personne, et à leurs biens, en cas d'accidents, de maladies (notamment épizootiques) et autres dommages survenus aux chevaux ou causés par eux à des tiers. En cas de réservation de boxes, le participant déclare connaître ce type d'installation, en accepter les risques inhérents, ainsi qu'à y exercer une surveillance adaptée, le tout sous sa seule responsabilité. De ce fait, les participants renoncent formellement à exercer quelque recours que ce soit contre les organisateurs et leurs assureurs